

Extrait du registre des arrêtés municipaux

ARRÊTÉ

N° SG 2026-847

Le Maire de Bayeux,
VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment
l'article L 2122-19,

VU le Code de la Route,
VU l'arrêté du 24 mars 2026 portant délégation de signature au
profit de Monsieur Jérôme VIVIER, Responsable du service bâtiment de la
Ville de Bayeux,

VU la demande formulée par l'entreprise SERPOLLET sollicitant
l'autorisation de réglementer temporairement la circulation **rue de
Bellefontaine** à l'occasion de travaux de réalisation d'une fouille sur
chaussée pour une suppression d'un branchement GRDF,

CONSIDERANT que ces travaux auront lieu du 26 octobre 2026
au 13 novembre 2026,

CONSIDERANT que ces travaux sont de nature à modifier
temporairement la circulation des véhicules,

ARRÊTE

Article 1^{er} – La circulation de tous les véhicules ou engins à
deux roues **s'effectuera en alternée manuelle du 26 octobre 2026 au 13
novembre 2026** :

- Rue de Bellefontaine entre le n°22 et le n°39, au droit des
travaux.

Article 2 – La pré-signalisation et la signalisation matérialisant
les prescriptions du présent arrêté seront mises en place par l'entreprise
SERPOLLET.

Article 3 - Toute infraction au présent arrêté sera constatée et
poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

Article 4 – Monsieur le Directeur Général des Services de la
Ville, Monsieur le Chef du Poste de Police Municipale et l'entreprise chargée
des travaux sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du
présent arrêté.

A l'Hôtel de Ville, le huit octobre deux mil vingt-six.

Pour le Maire et par délégation
Jérôme VIVIER
Responsable du service bâtiment

